



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Procès verbal du Conseil d'école du 23 juin 2020

Mme Pennet

Présents:

Mme Frej Isabelle (conseillère consulaire)

Enseignants:

C1: Christine Sinan, Mathieu Arnault

C2: Geneviève Aziz, Valérie Chauchat, Christophe Pennet, Catherine Solub, Corinne Rocher, Hind clerquin

C3: Didier Bonnin, Annie Rzama, Khalija Hmaimou, Gaelle Hajjarabi

Enseignants d'arabe: Hanan Banana, Najat Seghiri , Wafae Kbir , Mouna Soukrani

Associations de parents:

CAPE : Mme Nada Bouhemou (présidente), Mme Selma Berrada, Mr Sbai Ali (Vice Président) , Mme Amal Benchaaboun, Mme Selma Tazi, Mme Selma Chbicheb, M Roudies Mohamed, Mme Zineb Bennani, Mme Ihssan Hmamouchi

API : M Ahad Lamrani et Ismail hajouz ; Mmes Loubna Brick, Nesma Jrondi ,

UCPE: M Oussama El Kettani, Mme Zineb Amargui

Ordre du jour :

Fonctionnement du CE: approbation du PV de la dernière séance. Nomination d'une secrétaire (Premier CE)

Restauration scolaire et hygiène: nouvelle procédure d'inscription,

Vie scolaire: équipe pédagogique 2020/21, entrées en 6°, bilan du confinement

Activités périscolaires: prévisions pour la rentrée prochaine

Sécurité et équipements : travaux envisagés, évolution des équipements (création d'un espace restauration, et de PS)

Questions diverses

I) Fonctionnement du Conseil d'École

- approbation du PV de la dernière séance.
- Nomination d'une secrétaire (Premier CE)

Secrétaire: Mme Pennet Secrétaire adjoint: Mme Chauchat

II) Restauration scolaire et hygiène

Nouvelle procédure d'inscription à la cantine

Les membres de la commission cantine (3 APE) pensent qu'il n'est pas utile de demander aux parents l'ensemble des pièces du dossier cantine lorsqu'ils sont déjà inscrits. Les parents auront seulement à spécifier les jours pour lesquels ils souhaitent que leurs enfants mangent à la cantine.

Toute modification et nouvelle demande est à adresser à cantinecezanne19@gmail.com

Uniquement les nouveaux parents devront constituer un dossier pour la cantine.

Demande des parents: Privilégier les parents sur la liste attente pour la cantine, pour la rentrée 2020/2021

III) Vie scolaire

Equipe pédagogique 2020/21:

Mmes Naciri Michelle CE2D et Arnaudin Anne-Sophie CM1A quitteront l'école, l'une pour la retraite et l'autre pour un retour en France ;

1 poste de résident est supprimé à l'école P. Cézanne.

À la rentrée, un poste de résident et un poste local seront disponibles.

Sur le poste local: Mme Fatima Zohra CHAHDI OUARDIRI .

Sur le poste de résident: le recrutement est en cours

Entrées en 6°: Sur les 114 élèves en CM2, 106 entrées en 6° à descartes, 3 Départs et 5 transferts (3 JC et 2 St Ex)

Bilan de l'enseignement à distance (EAD)

Lors des questionnaires de fin mars, des réunions de parents, le bilan a pu être effectué au travers des échanges parents/ enseignants / Direction avec 397 parents

La Directrice et l'équipe enseignante remercient les parents pour leur implication, investissement, accompagnement et disponibilité.

Cette situation exceptionnelle nous a obligé à tous, à nous réinventer avec des obstacles évidents : le télétravail, la gestion de la fratrie et de la maison ainsi que le partage des équipements informatiques.

D'autres obstacles sont inhérents à l'enseignement à distance:

- le lien entre les élèves et le lien Enseignant-élève
- le rythme
- la superposition des rôles

Le lien est majeur à l'école. Les amitiés, les échanges, les regards, les paroles font partie de la vie "privée" de l'élève. Tout comme les projets, situations, expériences de classe font le vécu de l'élève. De plus, dans la classe, l'enseignant est constamment en relation avec ses élèves et il ajuste en permanence en fonction des attitudes et comportement des élèves.

Ce lien si important ne peut être recréé qu'à minima lors de l'EAD lors des visios ou encore sur la messagerie.

Le rythme est quotidien à l'école et répond à un emploi du temps que les élèves connaissent. A la maison, 3 emplois du temps ont dû s'imbriquer, celui de la maison, du travail et de l'école et ce pendant un temps très long.

A l'école, l'enseignant et l'élève ont une relation qui comporte une certaine distance. Les enfants n'agissent pas à la maison comme à l'école. Ce qui permet à l'enseignant de demander à l'élève d'effectuer son travail, ou de recommencer ou d'écouter attentivement ou de participer. L'enseignant a des demandes légitimes par rapport et pour l'élève.

A la maison, le parent doit superposer deux rôles celui de parent et celui d'"enseignant". Cette accumulation de rôles peut amener des conflits, des remarques car l'enfant a besoin de la relation proche du parent qui est bien différente de celle de l'enseignant.

Au regard de ces différents obstacles, les enseignants ont dû se réinventer en proposant les outils de l'EAD: messagerie, plan de travail, espace numérique de travail avec blog, capsules audio et vidéo, visios

Chaque outil correspond à un besoin pédagogique. C'est l'ensemble qui permet de répondre à l'EAD.

J'insisterai sur les capsules pédagogiques construites ou trouvées sur le net, elles sont le point "connaissances" de l'EAD.

Face à un enseignement qui a été différent pendant une période, les livrets à la fin de l'année seront différents également;
vous recevrez :

2) un relevé d'items des évaluations de deuxième trimestre. Ce dernier peut être partiel car les évaluations parfois n'ont pu être réalisées en totalité puisque le trimestre a été tronqué par l'annonce du confinement (pour les classes du CE1 au CM2)

2) un relevé d'appréciations des compétences travaillées en confinement.

Ce document sera également communiqué à l'enseignant du niveau suivant qui effectuera une remise à niveau que cela soit pour le français et pour l'arabe avec un regard accru sur les compétences du troisième trimestre. Ensuite si nécessaire, des remédiations de groupes ou des suivis individualisés seront mis en place.

Pendant toute cette période, les élèves en difficulté ont été suivis par leur enseignant et/ou l'enseignant supplémentaire et/ou spécialisé.

Dans toutes les classes, les enseignants ont effectué le programme et l'ont distillé au fur et à mesure. Bien entendu, l'enseignement a été effectué différemment.

Concernant la rentrée, nous attendons les décisions des autorités marocaines sur la réouverture des écoles, ensuite le SCAC nous informera des procédures à suivre.

En attendant, l'école se prépare à accueillir les élèves en septembre en aménageant des lavabos supplémentaires et l'équipe pédagogique réfléchit aux ajustements à développer. Des formations, en début d'année scolaire, auront lieu sur des outils numériques: usage des tablettes, padlet, diaporama, ent

D'autre part, à la rentrée, les élèves retourneront dans leur classe de l'année suivante pour une journée afin de pouvoir s'exprimer sur ce temps de confinement et pouvoir dire au revoir à leur enseignant.

Parallèlement, la psychologue et l'infirmière scolaires mèneront des activités dans les différentes classes pour mesurer l'impact psychologique du confinement sur les enfants.

Demandes des parents:

Privilégier un outil commun pour une continuité dans l'utilisation de cet outil.

Favoriser l'autonomie de l'élève (trouver un modèle qui permet à l'élève dont les parents travaillent ou parents absents, de travailler seul.)

Constat des parents :une arrivée tardive des visioconférences, ils soulignent l'importance de cet outil.

Les visioconférences ont redonné une impulsion dans le travail.

III) Activités périscolaires

prévisions pour la rentrée prochaine: en cours de programmation

En raison des travaux de construction du modulaire pour la restauration et 3 salles de CP, les activités périscolaires débuteront en période 2 (au retour des vacances d'automne.)

IV) Sécurité et équipements

● Accomplis, pendant les congés de février:

- la salle des maîtres étant petite pour un nombre important de personnels, une verrière a été réalisée pour permettre d'accueillir l'ensemble de l'équipe;

- les toilettes enseignants étaient vétustes et juxtées à la salle de la photocopieuse. Un nouvel espace toilettes adultes a été créé avec 6 cabines et 4 lavabos

- une salle de reprographie, également a été créé à la place l'ancienne salle vidéopro.

L'ensemble de l'équipe a été satisfaite des aménagements dans l'école

● En cours, pour la rentrée de septembre

- création d'un modulaire R+1 pour la restauration et les classes de CP avec salle de langue et des nouvelles toilettes.

A l'heure actuelle le bureau d'étude de l'ambassade et le Lycée Descartes travaillent à la réalisation de cette construction.

La restauration sera dotée d'un espace maternelle où les enfants mangeront à table et d'un espace élémentaire avec un self-service.

La capacité que ces deux espaces permettra de répondre au nombre actuel d'inscrits. Les enfants de maternelle et de CP ne mangeront plus sous les préaux.

La construction du modulaire restauration et CP qui se réalisera cet été, devrait se finaliser fin septembre.

Cette situation va nous obliger à relocaliser les classes de CP et la classe d'arabe CP dans la salle CE arabe et la salle polyvalente avec une cloison.

Et les classes d'arabe CP et CM2 et CE, dans respectivement, les salles de BCD, informatique et la verrière.

Les récréations des 4 CP se dérouleront dans une autre cour à une heure différente des classes utilisant la cour.

- création d'une Petite Section

A ce jour, n'ayant pas connaissance des effectifs, il n'est pas possible de poser une structure pédagogique de classe définitive.

Les commandes et les travaux ont été impulsés.

Cependant, l'équipe de la maternelle souhaiterait faire des classes de PS/GS car les avantages sont multiples:

En général,

- Les élèves des classes à niveaux multiples réussissent aussi bien sinon mieux que les élèves de classes simples (Gayfield : 1991).
- La diversité des enfants est une richesse.
- La quantité et la qualité des interactions entre élèves facilitent l'apprentissage.
- L'élève participe davantage à son apprentissage.
- L'élève se responsabilise dans son comportement et dans ses apprentissages.

a - Pour les apprentissages

La classe multi-niveaux crée une dynamique de diversification des apprentissages.

- l'auto-apprentissage : l'hétérogénéité et la non-ubiquité de l'enseignant oblige à des plages d'autonomie, où l'enfant sera seul face à sa recherche, mais pas "abandonné".
- l'inter-apprentissage : la différence de niveaux permet l'apprentissage entre pairs, ce qu'on appelle parfois l'effet vicariant. Tout simplement, l'entraide entre enfants, voire l'imitation, mais aussi le parrainage ou le tutorat...
- le rétro-apprentissage ou le bénéfice que retire "celui qui sait" en expliquant à celui "qui ne sait pas". On apprend aussi en tentant d'expliquer.

b - Le vécu psycho-affectif

La classe multi-âge modère la violence inhérente à tout groupe d'individus.

- le mélange d'âge, de taille et de force dans la même classe aboutissent généralement à plus de tolérance chez les enfants.
- les problèmes de dominant-dominé trouvent leur solution dans la durée. On peut devenir leader à son tour (ce qui n'est pas le cas d'un enfant suivant une scolarité à cours unique).

c - L'organisation de la classe

La classe multi-niveaux oblige à une organisation particulière, qui tend à devenir coopérative pour gérer cette hétérogénéité.

- l'organisation se complexifie obligatoirement. Ce qui implique, pour que le fonctionnement soit viable, une participation accrue des enfants à cette même organisation.
- le fonctionnement du maître se déplace ce qui impulse une évolution adaptative de l'enseignant.

V) Questions diverses

CAPE : pas de questions

API : réponses aux questions dans le corps du PV

UCPE

Concernant le budget alloué par l'AEFE, nous avons appris qu'il appartient au chef d'Etablissement de répartir ce budget et qu'en plus du soutien aux familles en difficulté, l'AEFE était en particulier favorable à accorder une remise à hauteur de 30% aux parents dont les enfants sont scolarisés en maternelle. Est-ce que cette mesure sera appliquée à CEZANNE? Serait-il possible d'avoir plus de précisions concernant la répartition de ce budget de manière générale ?

Il n'y a pas de budget alloué par l'AEFE pour les exonérations. il y a éventuellement, si les établissements sont en difficulté, possibilité d'obtenir une avance de trésorerie.

La commission exonération du pôle a eu lieu lundi 22. les données concernant le nombre d'exonération accordées et le coût global seront communiquées très prochainement.

En ce qui concerne les maternelles, une remise globale n'est pas à l'ordre du jour. Les enseignants ont assuré leur service même si nous savons que les parents ont été mis à contribution pour l'éducation de leurs enfants.

Nous remercions le SCAC d'avoir donné la priorité aux fratries cette année. Nous espérons que cette initiative s'étend également aux admissions d'élèves en élémentaire. Avez-vous des informations à ce sujet?

Les admissions sur test ont été effectuées en fonction du dossier scolaire

Le Conseil d'Ecole est clos à 19h30

Secrétaire de séance
Mme Valérie Chauchat

Directrice
Mme Anne-Sophie PENNET

M. Ahad LAMRANI
Président A.P.I.

Mme Nada BOUHEMOU
Présidente CAPE

M. EL KETTANI
Président UCPE